



Illzach et ses équipements publics ...

Regard croisé sur les usages, les aménagements et
les évolutions possibles



Sommaire

PREAMBULE	3
ETAT DES LIEUX	4
1- Des équipements publics diversifiés	4
2- Leur positionnement dans le fonctionnement urbain	8
3- Un rayonnement au-delà du territoire communal	9
4- Un réseau routier d'axes structurants dessert les équipements	10
5- Une mobilisation totale des équipements sportifs	12
6- Une qualité hétérogène des bâtiments et du traitement des espaces publics	15
7- Des secteurs ou lieux à enjeux identifiés	18
RECOMMANDATIONS	19
8- Un pôle sportif restructuré et élargi ...	19
9- Des écoles moins nombreuses mais mieux équipées	21
ANNEXE Données démographiques	23

Crédit photo et illustration : AURM sauf mention contraire



Conforter les équipements publics au sein de la commune

Le déploiement des équipements publics permet de nombreuses pratiques qu'elles soient éducatives, sociales, culturelles, sportives et autres. La commune d'Illzach s'interroge sur l'évolution de ces équipements tant au niveau des usages que de l'état des bâtiments. Quelle est l'utilisation réelle de ces équipements ? Quelles sont les évolutions tant au niveau des structures que des usages ? Un regard croisé sur ces éléments est un point de départ d'une réflexion plus stratégique sur l'évolution des structures publiques au sein de la commune d'Illzach.

Contexte

La commune d'Illzach a eu pour ambition de favoriser l'égalité des chances, le bien vivre ensemble grâce à ses différents équipements. Qu'elles soient à vocation sportive, culturelle, sociale ou éducative, ces structures reflètent la volonté de satisfaire les attentes de la population, au plus près de chez eux.

Aujourd'hui, dans un contexte intercommunal, il convient de mettre en perspective, en partant d'un état des lieux des équipements actuels, le potentiel de développement ou non de ces structures communales.

Les attendus

Le principal objectif est d'**apporter un éclairage sur les possibilités d'évolution** et de mutualisation des équipements de la ville d'Illzach, à l'aide d'un recensement exhaustif des structures publiques.

C'est un regard de technicien sur le fonctionnement communal et l'aménagement des espaces publics en supplément de l'audit du patrimoine bâti réalisé sur la commune d'Illzach.

Cette mission **alimentera également une réflexion plus large qui a pour objectif d'aboutir à une vision prospective «Illzach en 2030»** en matière d'urbanisme. Elle devra se traduire par un véritable projet de territoire garantissant la cohérence et l'insertion urbaine des éléments structurants existants et à venir.

Méthode

La démarche consiste à **recenser les équipements** selon des indicateurs fonctionnels et qualitatifs :

- Vocation : scolaire, culturelle, sportive,...
- Rayonnement : communal, intercommunal, régional, ...
- Localisation : proximité du centre-ville ou de services, relation entre les équipements, desserte par les transports collectifs et modes actifs à la voiture, ...
- Qualité urbaine : état du bâti, aménagement extérieur, insertion urbaine, ...

Une représentation schématique permettra de localiser et repérer les différents équipements, ainsi que les autres aspects de l'étude (réseau viaire, dessertes en transports collectifs,...)

L'état des lieux permet de **classer les équipements par critères d'évolution** possible :

- Positionnement par rapport à la population et aux services rendus (basé notamment sur l'évolution démographique par secteur);
- Pérennité du bâti;
- Mutualisation avec autre équipement;
- Desserte par modes alternatifs à la voiture;
- «Mutabilité».

Dans un deuxième temps, des **pistes d'évolution et de mutualisation des équipements sont proposées**. Elles alimenteront les futures réflexions sur le devenir des équipements.

Les propositions portent principalement sur l'évolution du pôle sportif et de l'offre scolaire¹.

Il est à noter que le quartier des Jonquilles fera l'objet d'une étude urbaine dans le cadre du protocole du nouveau contrat unique. C'est pourquoi ce secteur ne fait pas l'objet d'une attention particulière.

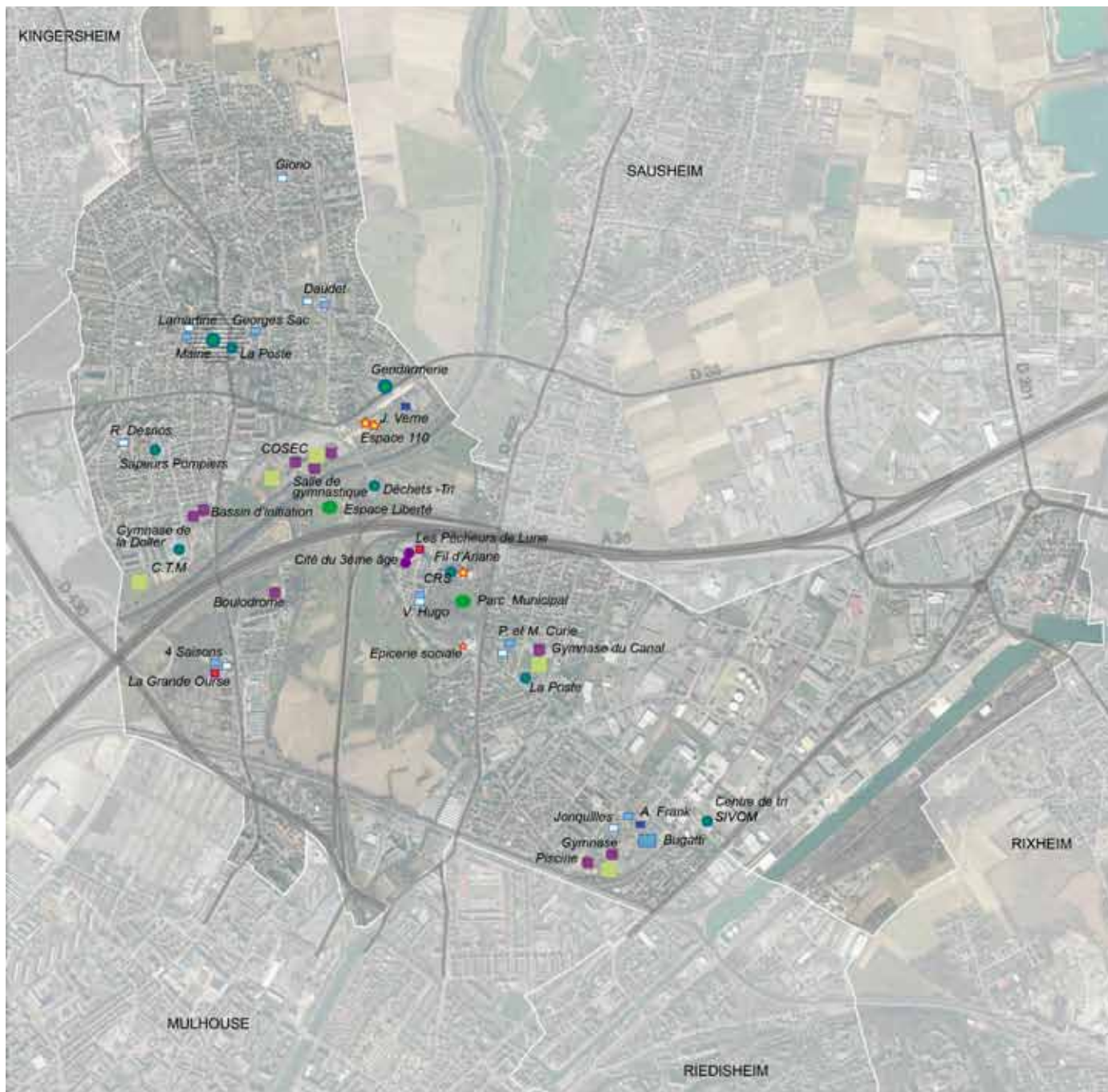
¹ - Les propositions portent uniquement sur ces domaines. Les élus ne se sont pas prononcés sur la pertinence des recommandations proposées. D'autres secteurs pourraient faire l'objet d'un travail similaire.



1- Des équipements publics diversifiés

Illzach dénombre 2 lieux d'accueil petite enfance, 9 écoles (élémentaires et/ou maternelles), 2 collèges, 1 lycée, 1 centre culturel, 1 centre social, 2 piscines, 4 gymnases, 1 stade, 2 maisons de retraite, 2 espaces de loisirs de plein air et d'autres services communaux ou intercommunaux. Ils se situent généralement dans le tissu urbain, à proximité des usagers.

Localisation des équipements et classification selon la vocation



- | | | |
|-------------------|--------------------------|------------------------|
| AUTOROUTE | LES EQUIPEMENTS : | SOCIO-CULTUREL |
| VOIES PRINCIPALES | ADMINISTRATIF | ACCUEIL PETITE ENFANCE |
| CENTRE VILLE | SCOLAIRE | ACCUEIL SENIORS |
| | maternelle | PARC DE LOISIRS |
| | élémentaire | |
| | collège | |
| | lycée | |
| | SPORTIF (BATI) | |
| | SPORTIF (EXTERIEUR) | |

0 450 m

Sources : IGN BD Parcellaire 2010, Ortho 2014 m2A ; AURM
Réalisation : AURM, LH, février 2015 - CH, Octobre 2015





Ecole Victor Hugo et le périscolaire



Ecole Georges Sac



Groupe scolaire 4 saisons



Ecole Lamartine



Groupe scolaire Jonquilles



Groupe scolaire Pierre et Marie Curie



Ecole Giono



Collège Anne Frank



Collège Jules Verne



Lycée Bugatti



Piscine et gymnase des Jonquilles



Stade et gymnase du Canal



Gymnase de la Doller



Bassin d'initiation



Terrain de sport

Complexe sportif J. Biechlin



Stade omnisport



COSEC



Salle de Gymnastique



Tennis couvert



Les équipements sociaux et culturels



Espace 110



Centre socio-culturel Fil d'Ariane

L'accueil seniors



Cité du 3ème âge

Espaces publics



Parc de Modenheim



Place de la République



Square du Petit Prince



Source photo : ville d'Illzach



Source photo : ville d'Illzach



Source photo : ville d'Illzach

Espace liberté

Parc G. Urbann











2- Leur positionnement dans le fonctionnement urbain

Composition urbaine






Un ban communal «découpé» par les infrastructures viaires, ferrées ou les cours d'eau.

La structure urbaine d'Illzach est éclatée en plusieurs secteurs liés aux éléments de rupture que sont : l'autoroute, les voies ferrées et les cours d'eau.

-  Secteur à caractère résidentiel, sans distinction entre les différentes densités de logements
-  Secteur à caractère agricole : espace de prairie et/ou de cultures
-  Secteur à caractère actif : industries, artisans, services et commerces
-  Vocation administrative et sociale
-  Vocation sportive
-  Vocation éducative

Les grandes coupures physiques sont :

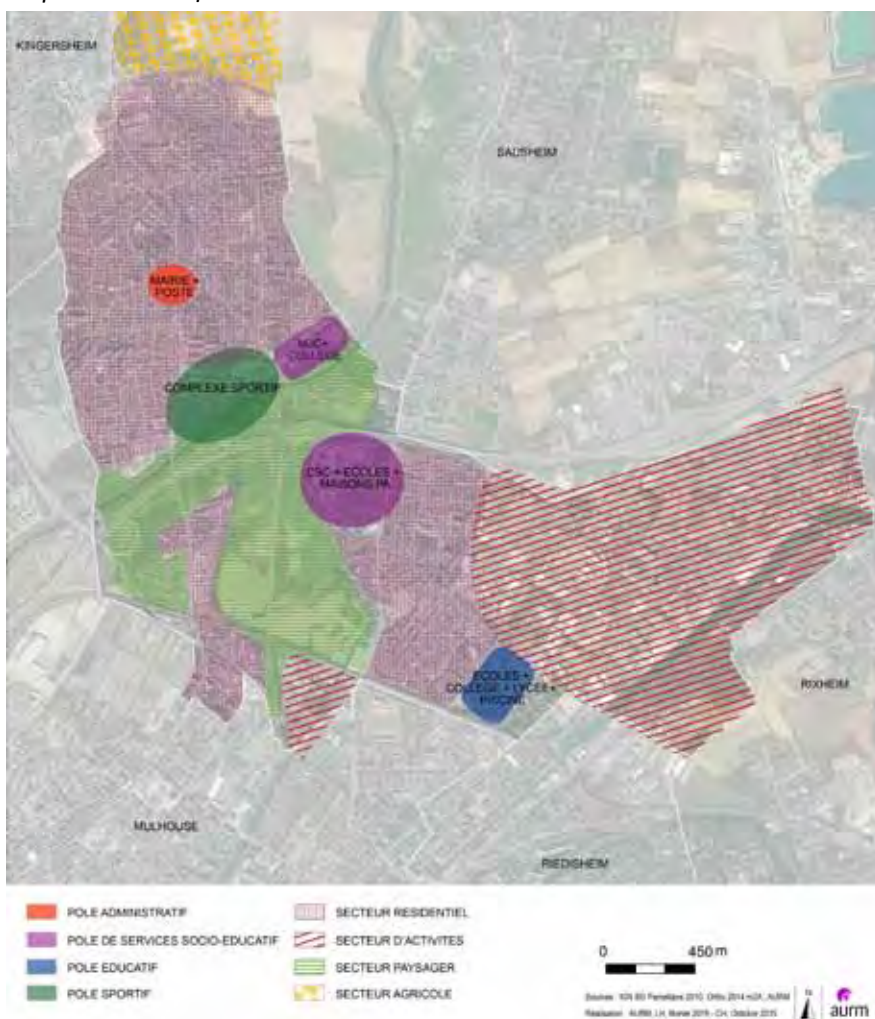
-  l'autoroute A36 qui sépare le ban communal d'ouest en est;
-  la voie ferrée, au sud;
-  l'Ill, cours d'eau allant de l'ouest vers le nord, ceinturant ainsi le secteur urbain plus ancien.

La proximité de certains équipements crée des pôles aux mêmes fonctionnalités.

Plusieurs pôles se distinguent :

- 1 pôle administratif : au cœur du centre ancien il se compose de la Mairie et ses annexes, de la Poste et autres services;
- 2 pôles de services socio-éducatif :
 - > la rue Victor Hugo regroupe une crèche, les écoles et périscolaire, des maisons pour personnes âgées, le centre social 'le Fil d'Ariane' et d'autres services sociaux.
 - > rue des Vosges, l'Espace 110 et le collège Jules Verne constituent le deuxième pôle.
- 1 pôle éducatif : au sein du quartier des Jonquilles, le lycée Bugatti côtoie, un collège et les écoles maternelle et élémentaire.
- 1 pôle sportif : il se compose du stade omnisports avec les courts de tennis, le COSEC, une salle de gymnastique et des terrains de sports extérieurs.

Répartition des fonctions sur la commune



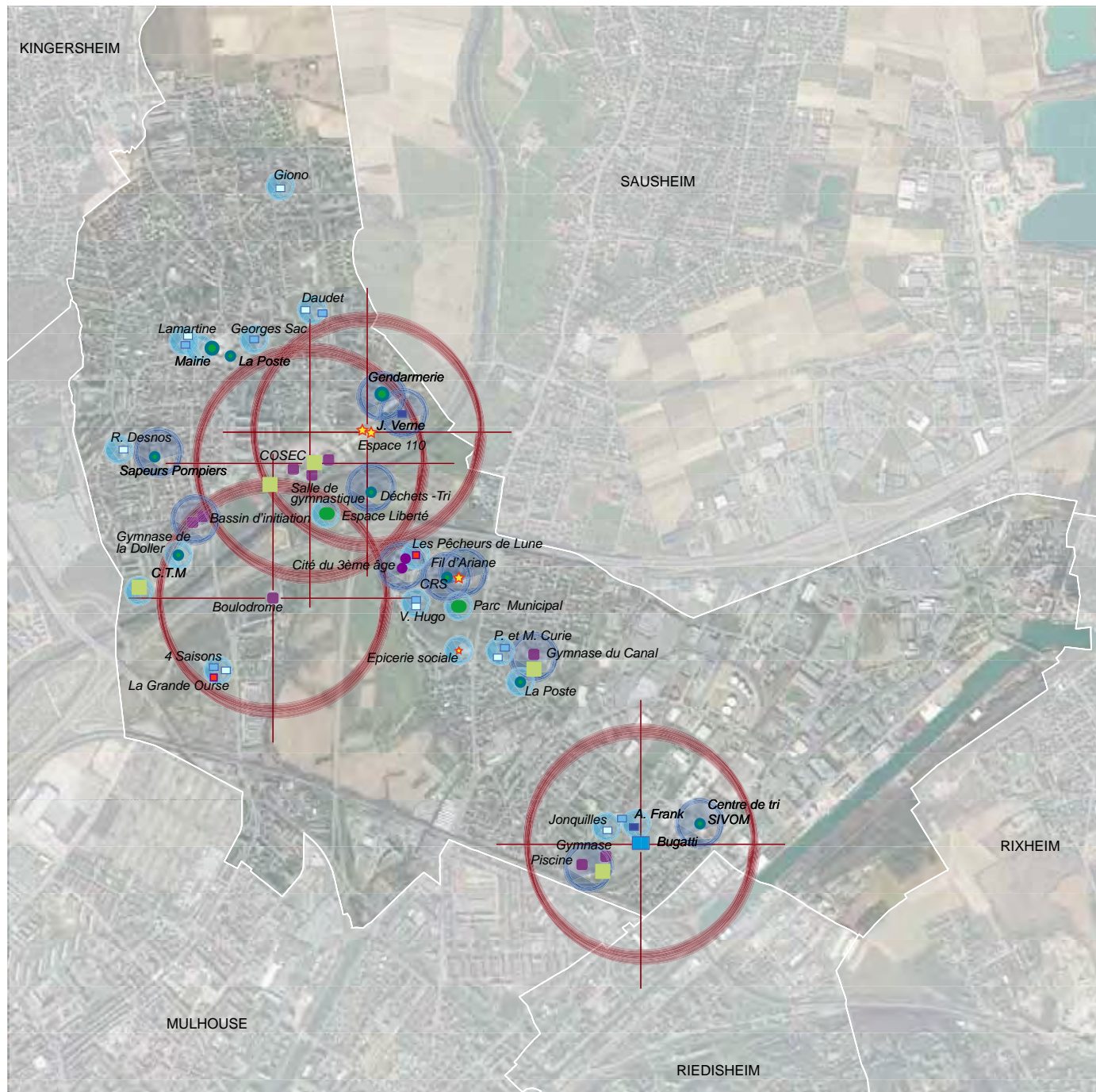


3- Un rayonnement au-delà du territoire communal

Plusieurs équipements ont un rayonnement régional et au-delà, dont l'Espace 110 avec une manifestation «phare» qu'est le festival Bédéciné.

Les équipements sportifs, ainsi que les collèges sont considérés d'importance intercommunale, les usagers provenant largement des communes voisines. Les écoles et services municipaux répondent aux besoins locaux.

Niveaux de rayonnement des équipements publics



RAYONNEMENT



LES EQUIPEMENTS :

- ADMINISTRATIF
- SPORTIF (BATI)
- SPORTIF (EXTERIEUR)
- EDUCATIF
 - maternelle
 - collège
 - élémentaire
 - lycée
- ★ SOCIO-CULTUREL
- ACCUEIL PETITE ENFANCE
- ACCUEIL SENIORS

0 450 m



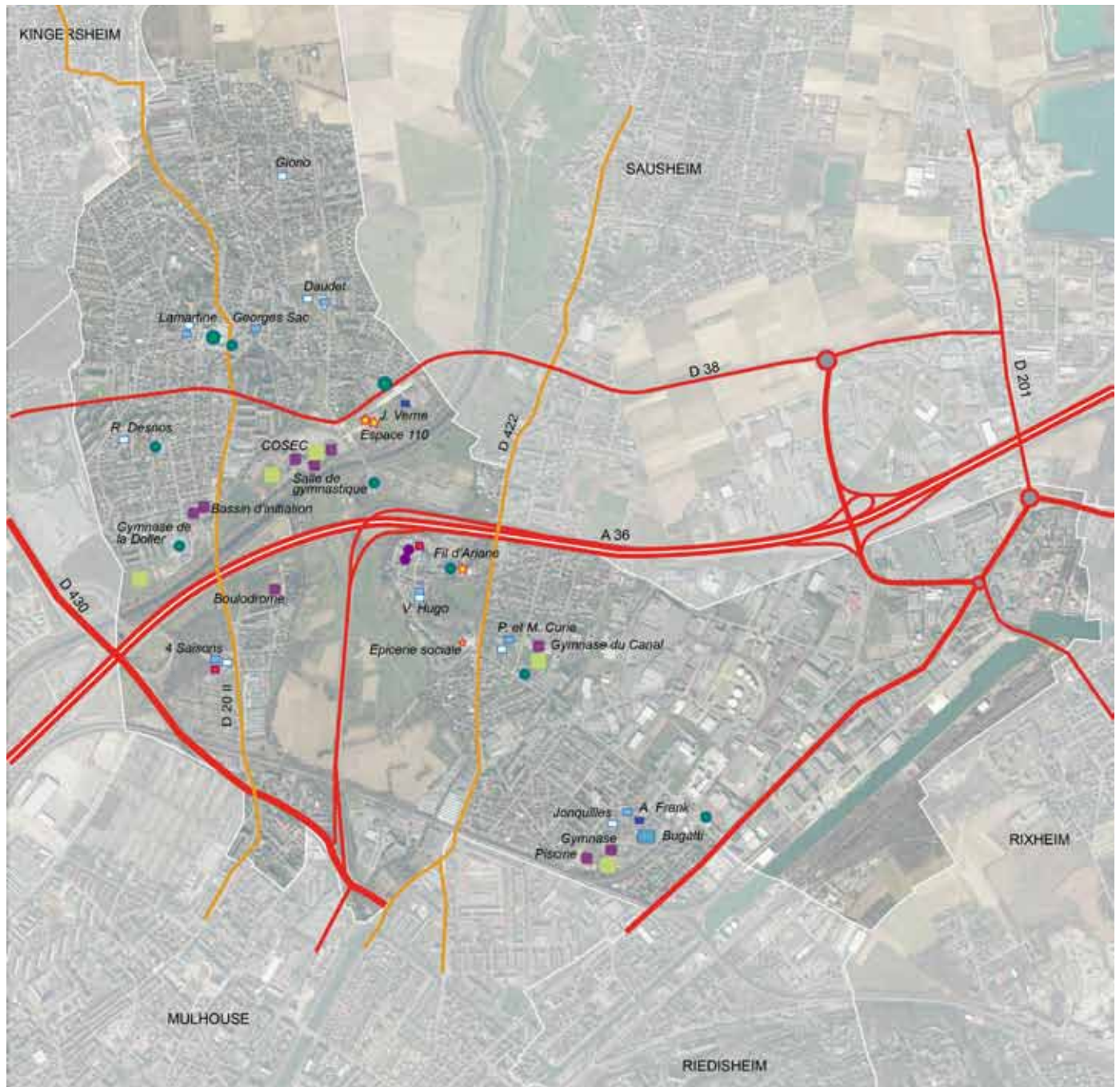
Sources : IGN BD Parcellaire 2010; Ortho 2014 m2A ; AURM
Réalisation : AURM, LH, février 2015 - CH, Octobre 2015



4- Un réseau routier d'axes structurants dessert les équipements...

Traversée et desservie par une autoroute, la commune d'Illzach est au coeur d'un réseau d'axes structurants permettant les liaisons nord-sud mais aussi oues-est. Les équipements sont situés à proximité facilitant l'accès.

Réseau viaire principal sur la commune d'Illzach



- | | | |
|-----------------|--------------------------|------------------------|
| AUTOROUTE | LES EQUIPEMENTS : | SOCIO-CULTUREL |
| VOIE PRIMAIRE | ADMINISTRATIF | ACCUEIL PETITE ENFANCE |
| VOIE SECONDAIRE | SCOLAIRE | ACCUEIL SENIORS |
| LIGNE SNCF | maternelle | PARC DE LOISIRS |
| | élémentaire | |
| | collège | |
| | lycée | |
| | SPORTIF (BATI) | |
| | SPORTIF (EXTERIEUR) | |

0 450 m

Sources : IGN BD Parcelaire 2010, Ortho 2014 m2A, AURM
 Réalisation : AURM, LH, février 2015 - CH, Octobre 2015



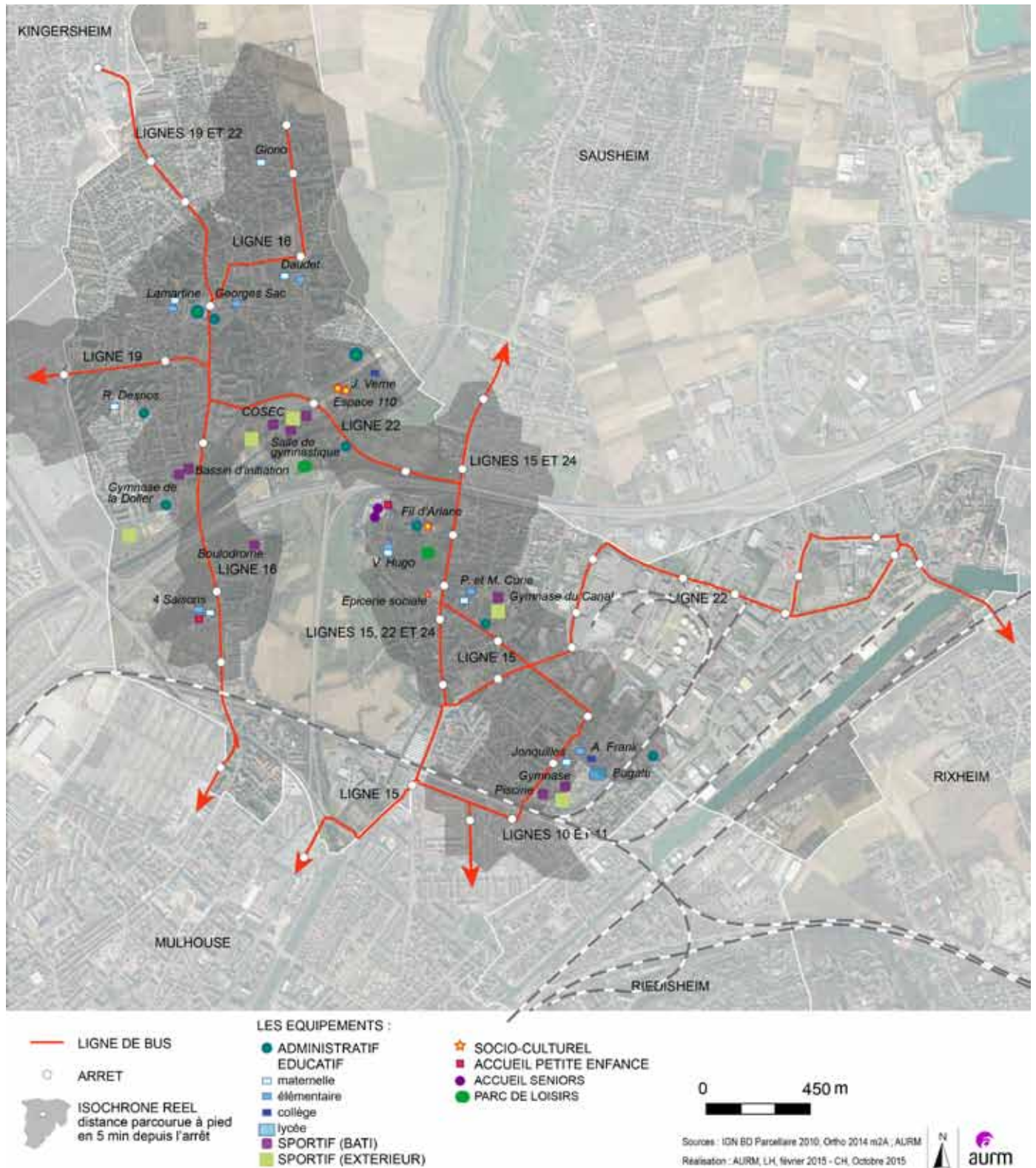


...mais aussi une desserte par des transports collectifs structurants

Six lignes de bus desservent la ville d'Illzach à une fréquence de passage importante (au moins un bus toutes les dix minutes à l'arrêt). Chaque équipement est à moins de 5 min à pied d'un arrêt de bus.

Plusieurs lignes font la liaison avec Mulhouse, rejoignant le centre en moins de 10 min depuis la mairie d'Illzach.

Le réseau de lignes de bus

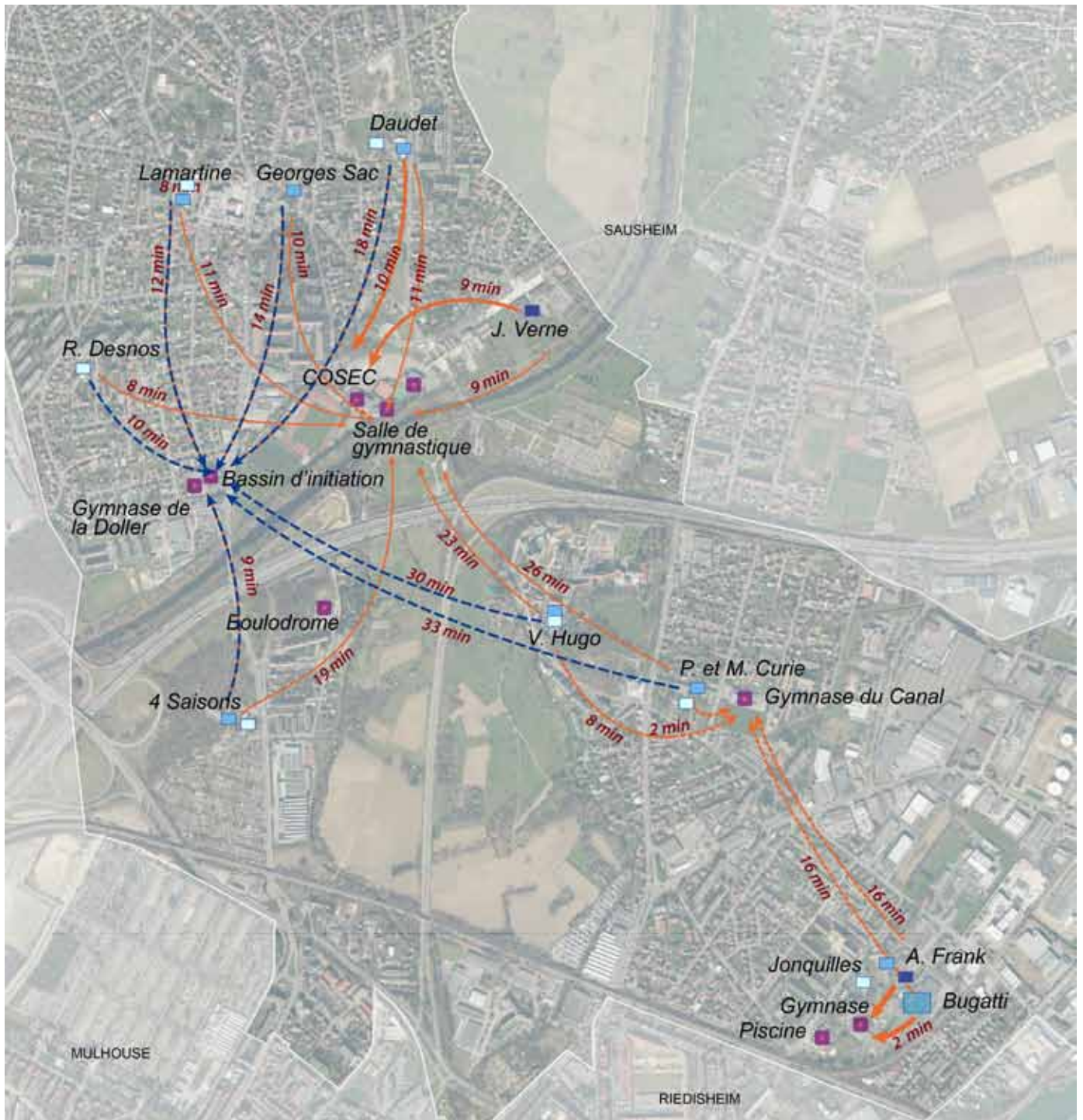




5- Une mobilisation totale des équipements sportifs

En journée, la fréquentation des équipements sportifs (COSEC, gymnase et piscines) est quasi totale par les écoliers, collégiens et lycéens. Et pourtant la distance qui les sépare est parfois longue. Certaines écoles sont à plus d'un quart d'heure d'une salle de sports, temps qui est soustrait du temps d'enseignement.

Fréquentation des équipements sportifs par les établissements scolaires



FREQUENTATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Salle de gymnastique
- Gymnase de la Doller + bassin d'initiation
- Bassin d'initiation
- Gymnase du Canal
- Gymnase des Jonquilles
- COSEC

LES EQUIPEMENTS : EDUCATIF

- maternelle
- élémentaire
- collège
- lycée

SPORTIF (BATI)

10 min TEMPS DE PARCOURS A PIED

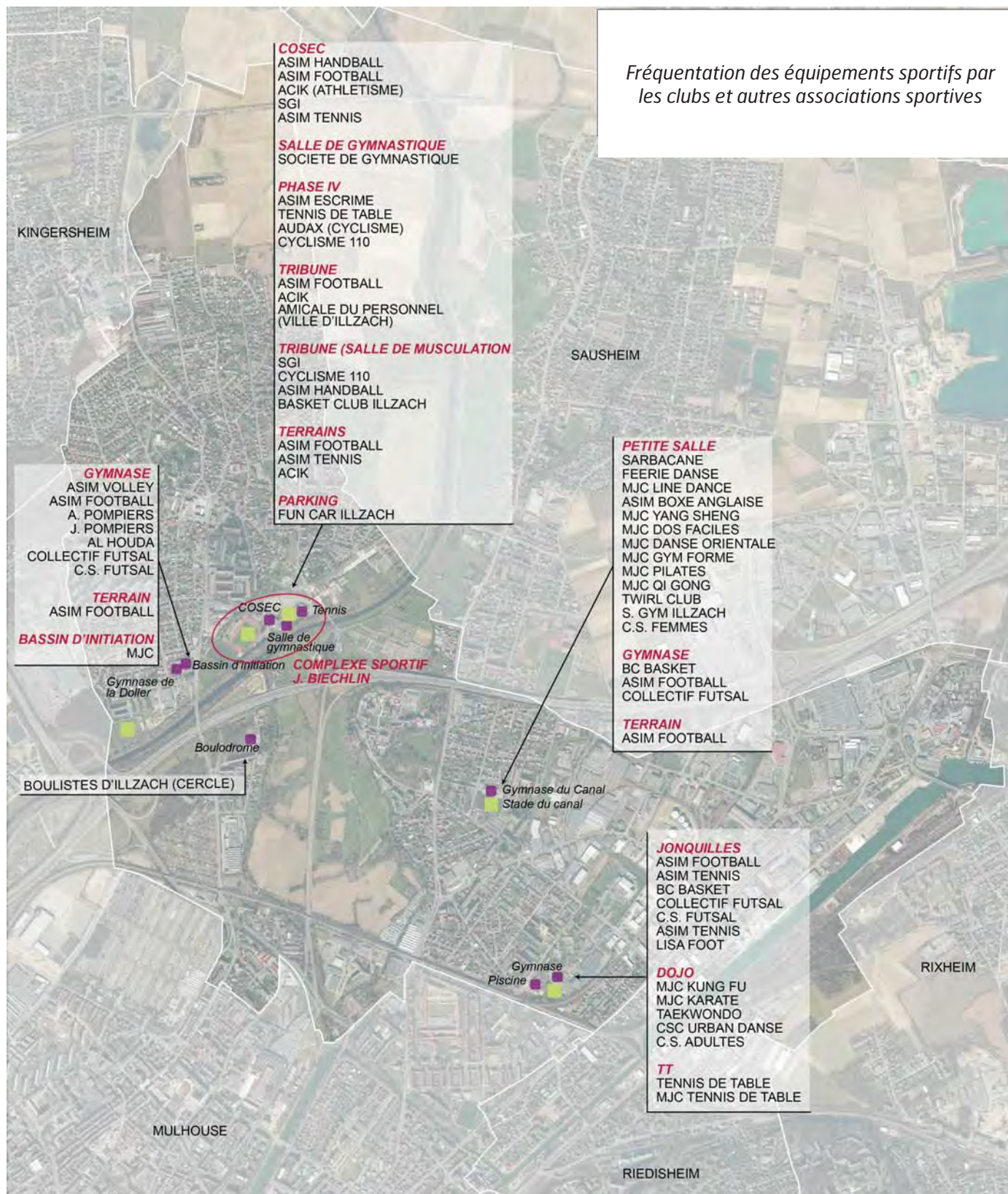
0 450 m

Sources : IGN EO Parcellaire 2010, Ortho 2014 m2A ; AURM
 Réalisation : AURM, L.H, février 2015 - CH, Octobre 2015





Le soir et le week-end, ce sont les clubs et associations sportives qui prennent le relais. La fréquentation des équipements sportifs est optimale. Il semblerait qu'aucun créneau ne soit disponible pour d'autres usagers.

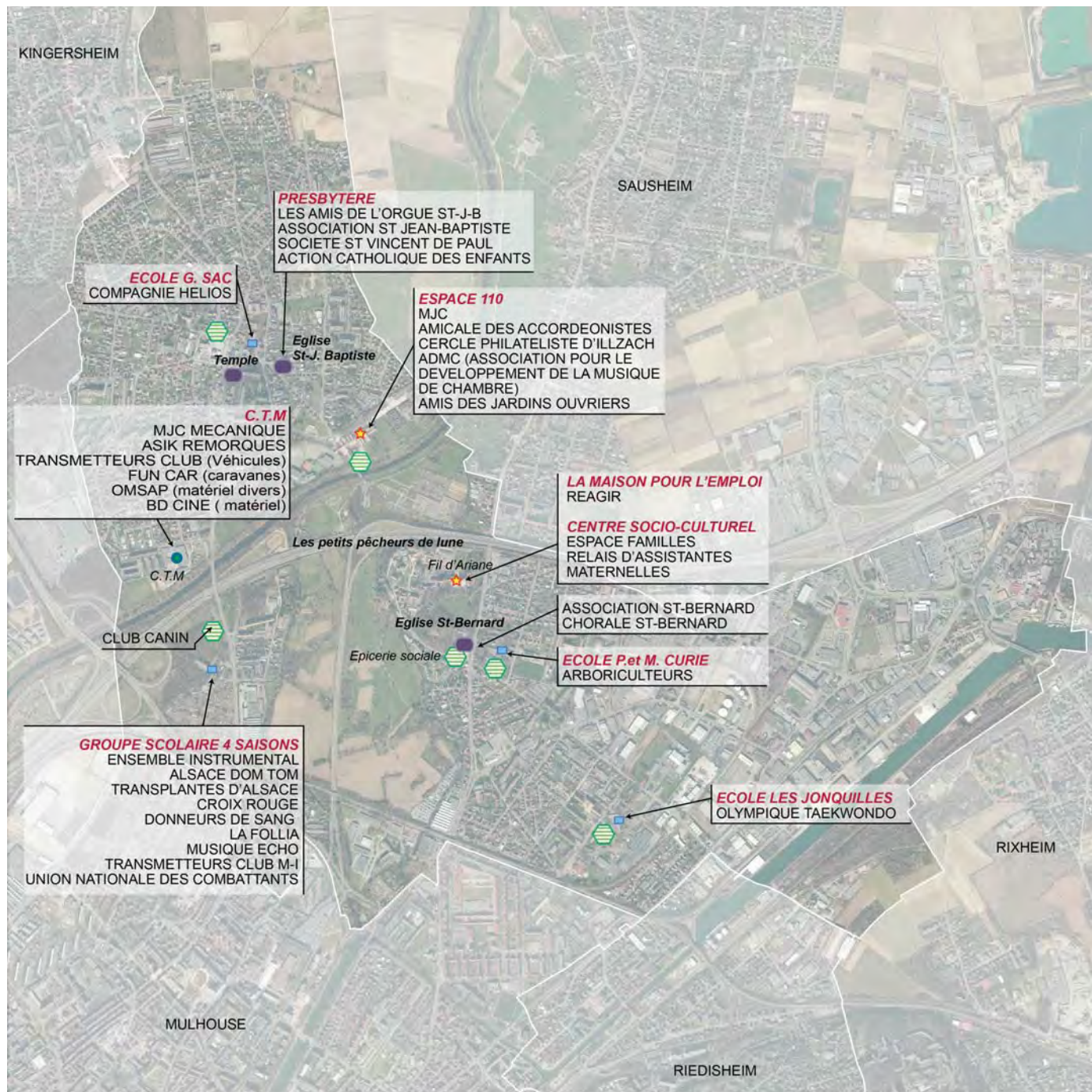


Fréquentation des équipements sportifs par les clubs et autres associations sportives

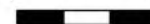


A côté des équipements sportifs, la commune d'Illzach met à disposition des locaux pour des associations diverses. Parmi ces lieux, l'Espace 110 dispose de bureaux mais est surtout un espace de représentation important (auditorium de 280 places).

Fréquentation par des associations d'autres locaux publics



0 450 m



Sources : IGN BD Parcellaire 2010; Ortho 2014 m2A ; AURM
Réalisation : AURM, LH, février 2015 - CH, Octobre 2015





6- Une qualité hétérogène des bâtiments et du traitement des espaces publics

Une analyse multicritère a permis de valoriser les équipements présentant une bonne qualité urbaine. Des carences en termes de rénovation du bâti* ou d'aménagement des espaces extérieurs, privés ou publics sont, de fait, ainsi identifiées.

* L'analyse s'appuie sur l'audit du patrimoine bâti mené par la ville établissant un classement des travaux à entreprendre sur les équipements

EQUIPEMENTS PUBLICS	Qualité architecturale **		Qualité urbaine **					Qualité des espaces publics***															
	Etat du bâti	Consommation d'énergie	Espaces extérieurs					Etat des espaces extérieurs	Usages de proximité			Equilibre entre minéral et végétal		Modes actifs favorisés									
ADMINISTRATIFS																							
Mairie	++	Moyenne							ER	M	S	++	30	PS									
Poste	++								ER	M	S	++	30	PS									
Annexe poste	0			M	MI							0			P								
Centre technique municipal	++	Modérée	F	M	MI	V						0			P								
Déchets tri													30	PS									
SIVOM - Centre de tri																							
Sapeur pompiers	++		F		MI						S	++				I							
Gendarmerie	++	Modérée	F		MI	V					S	++	30	PS									
ACCUEIL SENIORS																							
Maison de retraite le Sequoia	++		F	M	MI	V	S	++	ER	M	S	++	30	PS									
Maison de retraite les Cygnes	++		F	M	MI	V	S	++	ER	M	S	++	30	PS									
SOCIO-CULTURELS																							
Espace 110	++		F	M	MI		S	++				++											
Centre social Fil d'Ariane	++	Modérée	F	M			S	++	ER	M	S	++	30	PS									
Local annexe Fil d'Ariane	+			M	MI		S	0				++											
ACCUEIL PETITE ENFANCE																							
Les Petits Pecheurs de Lune	++		F	M	MI	V		++	ER	M	S	++	30	PS									
La grande Ourse	+	Moyenne	F	M	MI	V		+			S	++	30	PS									
LOISIRS																							
Espace liberté									ER	M	S	++	30	PS									
Parc municipal									ER	M	S	++	30	PS									
EDUCATIFS																							
Ecoles Lamartine (périscolaire)	++	Modérée	F	M	MI			++	ER	M	S	++	30	PS									
Ecoles Alphonse Daudet (périscolaire)	++	Moyenne à modérée	F	M	MI			++	ER	M	S	++			P								
Ecoles Quatre Saisons (périscolaire)	+	Moyenne	F	M	MI	V	S	+	ER	M	S	++			P								
Ecoles Victor Hugo (périscolaire)	++	Moyenne	F	M	MI		S	+	ER	M	S	++	30	PS									
Ecoles Pierre et Marie Curie	++	Moyenne	F	M	MI			+	ER	M	S	++	30	P									
Ecoles Jonquilles	++	Modérée	F	M	MI		S	+		M	S	++	30	P									
Ecole mat. Jean Giono	++	Moyenne	F	M	MI	V		++	ER		S	++	30										
Ecole mat. Robert Desnos	+	Modérée	F	M	MI	V		++			S	++	30	P									
Ecole elem. Georges Sac	++	Modérée	F	M	MI			0	ER		S	++	30	P									
CES Jules Verne	++		F	M	MI	V	S	++	ER	M	S	++	30	PS									
CES Anne Frank	+		F	M	MI	V	S	+	ER	M	S		30	P									
Lycée polyvalent Bugatti	+		F	M	MI	V	S	+	ER	M	S	+	30	P									
SPORTIFS																							
Stade J. Biechlin	+		F	M		V	S	+	ER	M	S	++	30	P									
COSEC + PHASE IV	0	Importante	F	M		V	S	+	ER	M	S	++	30	P									
Salle de gymnastique	++	Importante	F	M		V	S	+	ER	M	S	++	30	P									
Court de tennis	+	Modérée	F	M		V	S	+	ER	M	S	++	30	P									
Société de quilles			F	M		V	S	+	ER	M	S	++	30	P									
Piscine des Jonquilles	+		F	M		V		+		M	S	+	30	P									
Gymnase des Jonquilles	+	Modérée	F	M		V		+		M	S	+	30	P									
Gymnase + stade du canal	++	Moyenne	F	M	MI		S	+			S	0			I								
Bassin d'initiation	++		F	M	MI		S	+			S	0			I								
Gymnase de la Doller	0	Importante	F	M	MI		S	+			S	0			I								
Boulodrome			F	M		V	S			M	S	+				I							

* Qualité architecturale se caractérise par :

Etat du bâti : Mauvais 0, Moyen +, Bon ++

Consommation d'énergie : importante > à 400 kWh/m2/an - Moyenne (entre 400 et 200 kWh/m2/an) - Modérée (entre 200 et 50 kWh/m2/an) - Faible < à

** Qualité urbaine se caractérise par :

Espaces extérieurs sur parcelle : fermé (F) mobilier (M) minéral (MI) végétal (V) Stationnement (S)

Etat des espaces extérieurs : Mauvais 0, Moyen +, Bon ++

***Qualité des espaces publics se caractérise par :

Usages de proximité : espace de rencontre (ER) - mobilier (M) stationnement (S)

Equilibre entre minéral et végétal : Mauvais 0, Moyen +, Bon ++

modes actifs (piétons et cyclistes) favorisés : Zone 30 (30) - Présents et sécurisés (PS) - Présents (P) - Inexistants (I)



Illustrations des critères d'appréciation



Ecole G. Sac

Cour fermée très minérale de qualité médiocre avec du mobilier sportif



Maison de retraite le Sequoia

Jardin fermé où se mêlent végétal et minéral. Le mobilier est adapté au public. Le stationnement est présent également



Ecole Lamartine

Cour fermée minérale avec une présence végétale et du mobilier.

Espaces extérieurs sur parcelle



Centre Fil d'Ariane

Espace ouvert avec un espace de rencontre où le mobilier urbain et du stationnement sont présents.



Piscine les Jonquilles

Parvis minéral comprenant du mobilier notamment des arceaux vélo. Le stationnement est présent également.



Ecole G. Sac

Le stationnement entoure un espace de rencontre devant l'école sans mobilier particulier.



Gymnase du Canal

Aucun intérêt urbain du parking. Le minéral est beaucoup plus important que le végétal.



Ecole Victor Hugo

L'équilibre est plutôt moyen entre le trottoir très minéral et des plates-bandes engazonnées.



Mairie

Ce cheminement a un bon équilibre entre les parties végétales et le minéral de la travée.

Qualité des espaces publics : Usages de proximité

Equilibre entre minéral et végétal



Rue des Iris

La voie entre le lycée et le collège est en zone 30 avec un trottoir sans réelle sécurisation.



Rue de Modenheim

Les rues adjacentes à l'école G.Sac sont en zone 30 et des cheminements piétons sont séparés de la voirie



Rue de l'Ecole

Entre la mairie et l'école Lamartine, un des trottoirs est sécurisé par une barrière. Le cycliste peut circuler à contre sens sur une bande cyclable

Quelques mobiliers présents dans les espaces publics



Passerelle



Des passages piétons et barrières de protection



Le jalonnement d'une promenade

Des bancs seuls ou en regroupés dans des «espaces de rencontre»



Maire



Collège Jules Verne



Square du Petit Prince

Une signalétique associée à un équipement



Centre Fil d'Ariane

Une structure de jeux pour enfants



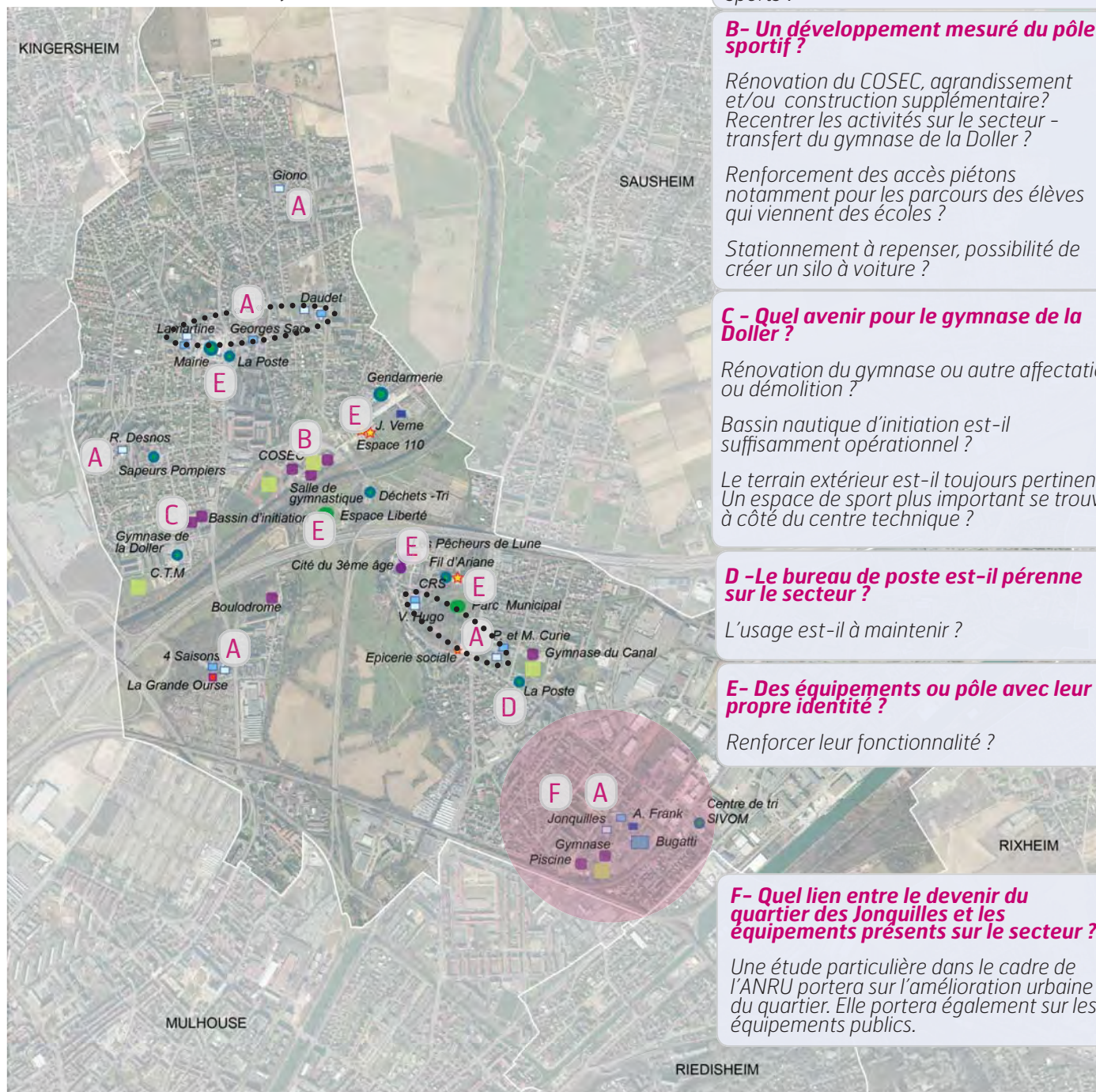
Parc Modenheim



7- Des secteurs ou lieux à enjeux identifiés ...

En questionnant la situation actuelle des équipements, il apparaît plusieurs thèmes à aborder allant de l'évolution des écoles au renforcement du pôle sportif, comprenant le gymnase de la Doller. La fonctionnalité des espaces publics est aussi un enjeu en termes d'identité et de fonctionnalité.

Localisation des secteurs à enjeux



A - Une ou plusieurs écoles ?
 Chaque quartier son école et/ou regroupement par secteur ?
 Mutualisation des services notamment périscolaire ?
 Comment les rapprocher des salles de sports ?

B- Un développement mesuré du pôle sportif ?
 Rénovation du COSEC, agrandissement et/ou construction supplémentaire ?
 Recentrer les activités sur le secteur - transfert du gymnase de la Doller ?
 Renforcement des accès piétons notamment pour les parcours des élèves qui viennent des écoles ?
 Stationnement à repenser, possibilité de créer un silo à voiture ?

C - Quel avenir pour le gymnase de la Doller ?
 Rénovation du gymnase ou autre affectation ou démolition ?
 Bassin nautique d'initiation est-il suffisamment opérationnel ?
 Le terrain extérieur est-il toujours pertinent ?
 Un espace de sport plus important se trouve à côté du centre technique ?

D - Le bureau de poste est-il pérenne sur le secteur ?
 L'usage est-il à maintenir ?

E- Des équipements ou pôle avec leur propre identité ?
 Renforcer leur fonctionnalité ?

F- Quel lien entre le devenir du quartier des Jonquilles et les équipements présents sur le secteur ?
 Une étude particulière dans le cadre de l'ANRU portera sur l'amélioration urbaine du quartier. Elle portera également sur les équipements publics.

- LES EQUIPEMENTS :
- ADMINISTRATIF
 - EDUCATIF
 - maternelle
 - élémentaire
 - collège
 - lycée
 - SPORTIF (BATI)
 - SPORTIF (EXTERIEUR)
 - ★ SOCIO-CULTUREL
 - ACCUEIL PETITE ENFANCE
 - ACCUEIL SENIORS
 - PARC DE LOISIRS



Sources : IGN BD Parcellaire 2010; Ortho 2014 m2A; AURM
 Réalisation : AURM, LH, février 2015 - CH, Octobre 2015



8- Un pôle sportif restructuré et élargi ...

Le pôle sportif constitué du complexe sportif J. Biechlin et des équipements de la Doller, est un espace qui nécessite une réflexion plus précise sur différents points : pérennité des bâtiments énergivores, une meilleure accessibilité piétonne et cycliste ou encore la place dédiée au stationnement.

Les constats

Etat des lieux du pôle sportif



Complexe sportif J. Biechlin :

- Un espace fermé utilisé uniquement par les ayant-droits
- Une fréquentation très intense du complexe
- Des bâtiments «énergivores»
- Un espace de stationnement très étendu mais mutualisé avec l'espace 110 (environ 500 places)



L'alignement de tilleuls participe à l'image positive de l'entrée du complexe sportif



L'espace de stationnement est une surface importante imperméabilisée. Il est sous utilisé en journée mais reste dimensionné pour l'ensemble des activités présentes sur le site

Gymnase de la Doller :

- Un espace fermé utilisé uniquement par les ayant-droits
- Un bâtiment vieillissant pour le gymnase
- Un bassin d'initiation très fréquenté par les scolaires



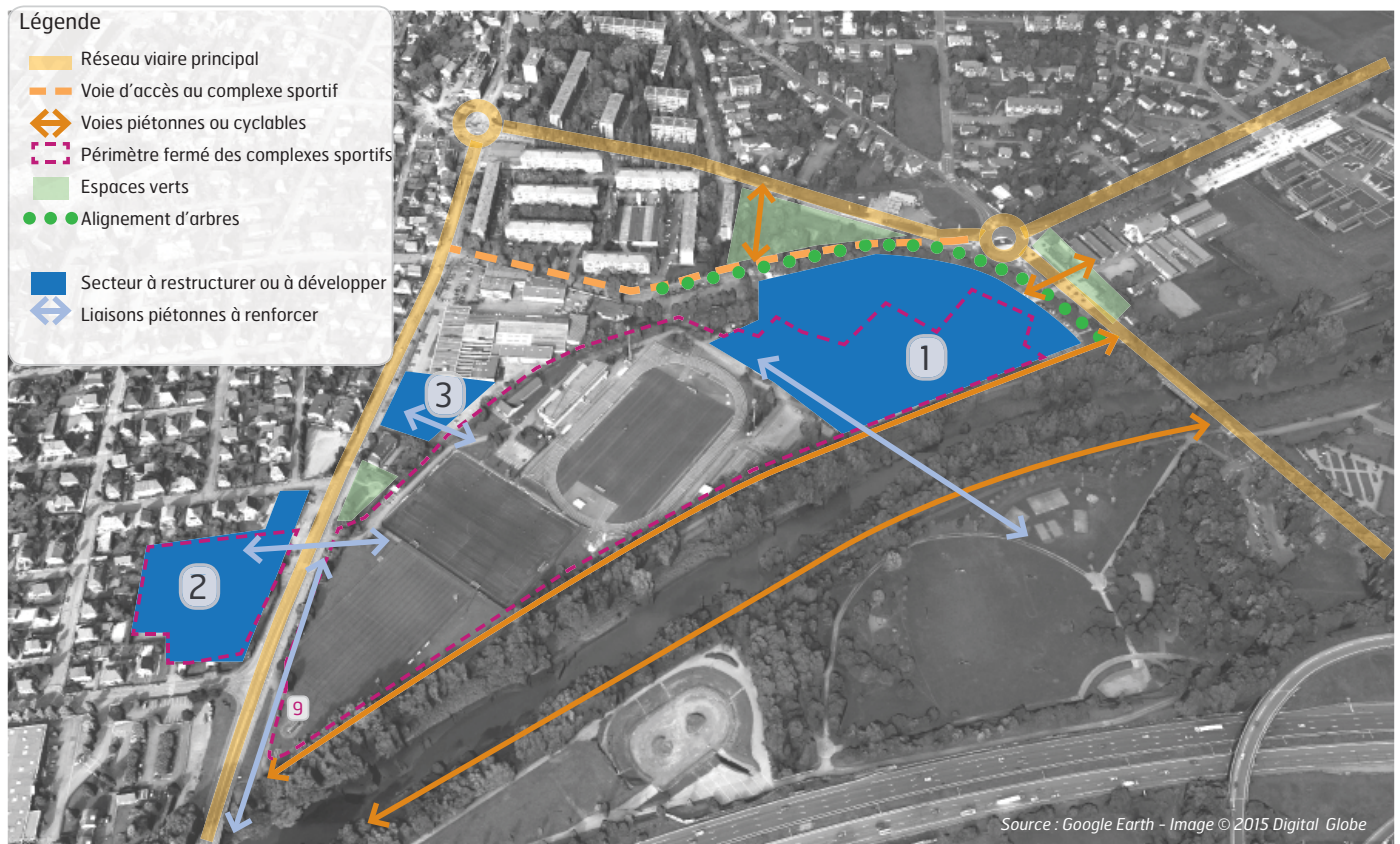
La salle de gymnastique est très utilisée par les scolaires et reste d'usage très spécialisé



Le gymnase de la Doller est de qualité médiocre. Il nécessite une rénovation importante, notamment au niveau thermique

Restructurer pour une meilleure optimisation des espaces ...

Localisation des secteurs à restructurer ou développer



Des pistes d'évolution

Secteur 1

- Mise en valeur de l'entrée du site par un alignement d'arbres hautes-tiges à prendre en compte. Rénovation du COSEC, agrandissement et/ou construction supplémentaire ? Recentrer les activités sur le secteur - transfert du gymnase de la Doller;
- Rénovation thermique des bâtiments et installation d'une chaufferie urbaine + réseau de chaleur de quartier;
- Réduction de la surface de stationnement compensée par un silo à voiture;
- Renforcement des accès piétons et cyclables notamment depuis le sud.

Secteur 2

- Le transfert du gymnase proche du COSEC (un seul ou plusieurs bâtiments) permet de développer d'autres usages : un équipement en accompagnement du bassin d'initiation ou logements ou autre;
- Relier les équipements au réseau de chaleur qui pourrait être développé sur le complexe J. Biechlin;
- Transformation du terrain de sport en espace d'agrément et/ou stationnement lié à la nouvelle destination du lieu;
- Relier les deux secteurs par un cheminement piéton;
- Etablir un projet de développement en intégrant la parcelle en friche.

Secteur 3

- Mutualisation du parking avec la surface commerciale pour les jours de grande affluente;
- Passage piétons à créer.

9- Des écoles regroupées et mieux équipées ...

Les constats

- Une disparité des effectifs selon les écoles, en baisse pour certaines et en forte hausse pour d'autres comme les quatre saisons;
- Des écoles sans périscolaire;
- Des bâtiments de plus de 25 ans. Les plus récents ont été construits dans les années 80, ce sont les écoles A. Daudet et P. et M. Curie. Les plus anciens sont les écoles G. Sac et V. Hugo qui datent d'avant 1940;
- Une localisation dans le tissu urbain intéressante et/ou à proximité d'un espace vert, mais souvent plus éloigné des salles de sports ou piscine;
- Des locaux partagés avec des associations.

Zoom sur quartier Modenheim





Rassembler les écoles pour les rendre plus performantes...

La dispersion des écoles nécessite de maintenir des bâtiments et espaces attenants au même niveau d'équipement.

Le regroupement d'écoles et le renforcement des écoles des quartiers denses aurait l'avantage de créer des pôles scolaires performants avec :

- périscolaire;
- salles d'activités;
- bâtiments moins énergivores;
- plus d'espaces extérieurs aménagés.

L'évolution vers ce type de structure permettrait de libérer des emprises publiques pour des locaux associatifs mais aussi de la production de logements.

Localisation des secteurs à restructurer



Des pistes d'évolution

Secteur 1 : Regroupement des écoles élémentaires et maternelles en un seul ou plusieurs lieux comprenant périscolaire et salle d'activités sportives

- Rénovation des bâtiments les plus intéressants et construction supplémentaire au besoin;
- Associer le périscolaire;
- Installation d'une chaufferie urbaine + réseau de chaleur de quartier;
- Mutation d'usage pour les bâtiments non repris;
- Mixité fonctionnelle par la possibilité de créer des logements.

Secteur 2 : Regroupement des écoles élémentaires et maternelles en un seul lieu comprenant le périscolaire

- L'école P. et M. Curie plus centrale deviendrait l'école du quartier moyennant rénovation et construction supplémentaire au besoin;
- Mutation d'usage pour l'école V. Hugo : équipement ou logements;
- Mixité fonctionnelle par la possibilité de créer des logements.

Secteurs 3 et 4 : Renforcement des écoles existantes

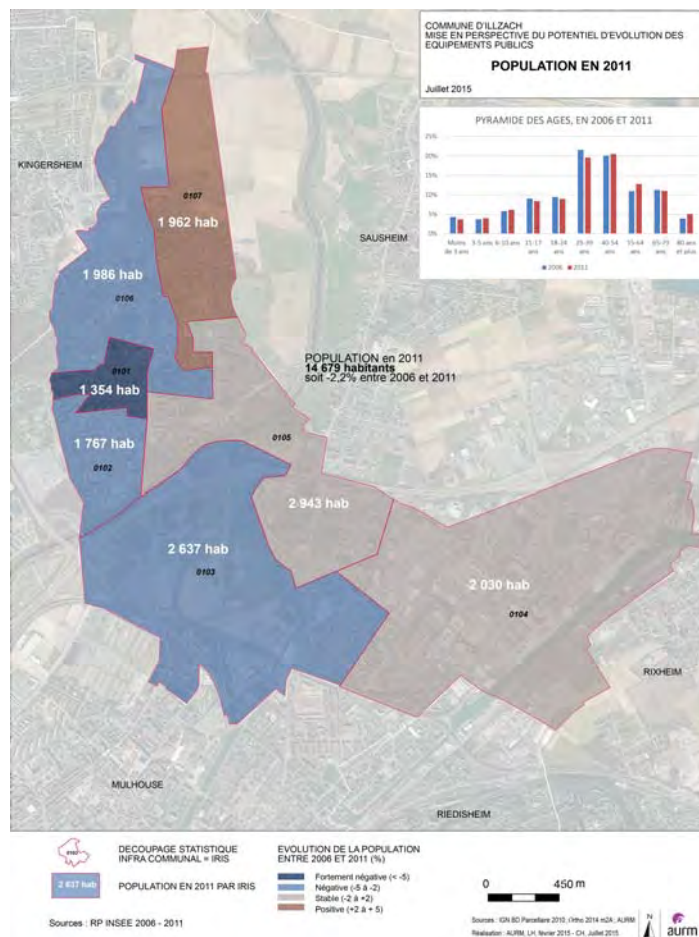
- Rénovation des bâtiments pour répondre aux besoins actuels de l'enseignement.

Evolution de la population

Deux cartes pour caractériser la tendance d'évolution de la population d'Illzach.

La tendance est à la baisse, moins 2,2 % entre 2006 et 2011.

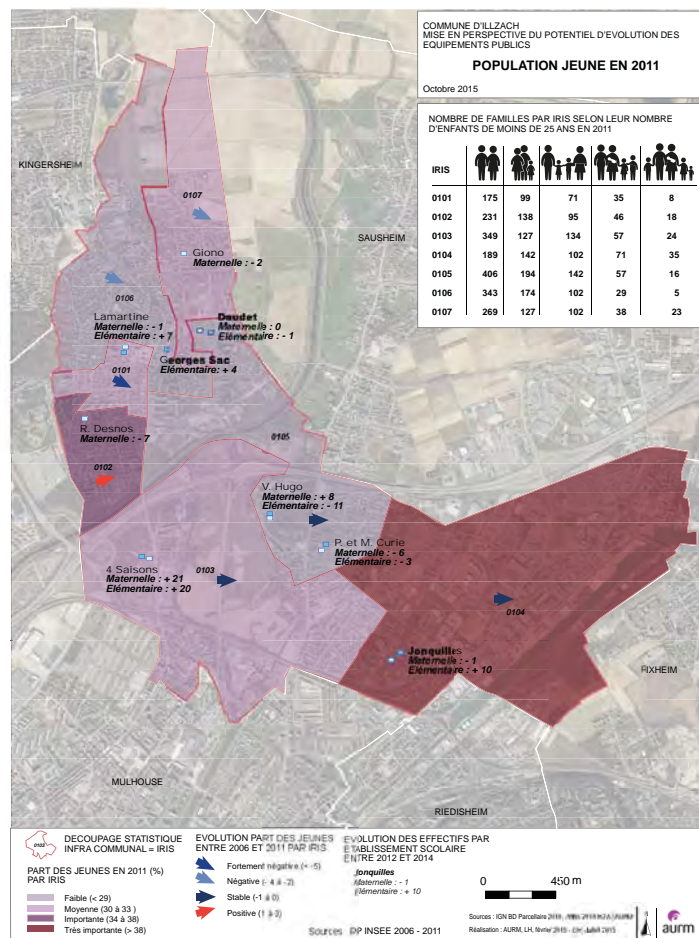
Selon les secteurs (découpage INSEE), la plus forte diminution de la population est dans le centre ancien, la plus forte augmentation se situe dans un quartier ouvert à l'urbanisation.



La part des jeunes tend à diminuer à l'échelle de la commune

La confrontation entre l'évolution de la part des jeunes et celle des effectifs scolaires montre des incohérences : un secteur en évolution positive perd des effectifs dans l'école de proximité.

Ailleurs c'est l'inverse.





Etude éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

AURM

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - aurm.org

Rédaction :
Catherine Horodyski
Chargée d'études projet urbain-aménagement
Tél direct : 03 69 77 60 76
Mail : catherine.horodyski@aurm.org

Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et de la référence exacte.